



Le registre des fournisseurs de la Ville, pour favoriser l'achat local

Rivière-du-Loup, le 24 janvier 2022 – La Ville de Rivière-du-Loup rappelle aux entrepreneurs louterivois, particulièrement ceux plus récemment établis, qu'il est en tout temps possible de s'ajouter à son registre des fournisseurs. L'inscription s'effectue en quelques clics à peine au VilleRDL.ca/fournisseurs.

Instauré en vue de favoriser l'achat local, le registre constitue le meilleur moyen de faire connaître les services offerts par son entreprise et d'être informé des appels d'offres de la Ville dans son secteur d'activités. D'ailleurs, les entreprises déjà inscrites sont invitées à mettre leur dossier à jour si leur offre de service a évolué depuis l'inscription initiale ou si des coordonnées doivent être mises à jour.

Pour le maire de Rivière-du-Loup, Mario Bastille, « le registre est un outil concret pour faciliter la vie de nos entrepreneurs et établir des communications encore plus efficaces et rapides entre nous. Alors que la pandémie secoue notre économie régionale, il est plus que jamais primordial de favoriser l'achat local, en respect des règles en vigueur, et le registre est l'une des façons d'y parvenir. »

Ce dernier contient présentement au-delà de 160 inscriptions et près de 60 contrats y ont été conclus dans la dernière année, le registre s'ajoutant aux autres méthodes possibles de demandes de prix auprès des entreprises ou commerçants locaux.

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611